



Avis du CHSCT extraordinaire du 7 avril 2021

Avis 1 : « Le CHSCT-D réuni le 07/04/21, émet l'avis de planifier la mise en œuvre rapide et prioritaire de la vaccination à tous les personnels qui le souhaiteront. »

VOTE POUR à l'unanimité

Avis 2 : « Le CHSCT-D réuni le 07/04/21, émet l'avis que toute heure de travail effectuée soit rémunérée en heure supplémentaire pour les personnels volontaires qui accueillent les enfants des personnels prioritaires. »

Vote POUR à l'unanimité